

Domaines d'activités

Documents et plans sécurité incendie

À des endroits où beaucoup de personnes sont réunies, comme des écoles, hôtels, salles polyvalentes, centres commerciaux, commerces, restaurants etc. mais également dans des établissements industriels ou artisanaux, il est important de disposer de plans et autres documents qui, dans le cas d'un incendie ou autre incident, permettent une alerte, une évacuation sécurisée et une intervention ciblée et efficace de la part des services d'intervention. De tels plans et documents peuvent être:

- Consignes de sécurité incendie
- Plans d'évacuation et de sauvetage
- Plans d'alerte
- Plans d'urgence (internes/externes)
- Plans d'intervention
- Cartes de circulation et de localisation pour les pompiers.

L'obligation d'établir de tels plans et documents provient de prescriptions générales, de la législation sur la sécurité au travail ainsi que des autorisations/arrêtés individuels. Nous disposons d'une longue expérience dans l'établissement de tels plans et documents ainsi que dans la concertation avec les forces d'intervention et les autorités concernées.